



Harcèlement à l'école primaire

Par **tralala63**, le **05/11/2013** à **19:05**

Bonjour,

J'ai besoin de conseils car je suis un peu perdue ! Mon fils de 10 ans 1/2, en classe de CM2, subit des violences physiques, des insultes et des moqueries à l'école depuis plusieurs années maintenant. Et j'ai beau avoir signalé les faits plusieurs fois, que ce soit aux enseignants ou au directeur, rien n'y fait.

Ce soir, à la sortie des classes, j'ai retrouvé mon fils en pleurs une nouvelle fois. Je suis allée immédiatement trouver le directeur, qui comble de tout, à "enguirlandé" mon enfant parce qu'il n'était pas venu lui dire avant ! Je précise que le dernier acte de violence a eu lieu à la sortie des classes aujourd'hui même.

Ce qui n'agace par dessus tout, c'est que le gamin qui s'en prend à mon fils a sa mère qui est représentante des parents d'élèves.

Que puis-je faire pour débloquer la situation ? y'a t'il des recours légaux ? une démarche spécifique à suivre ?

Il me faut vraiment de l'aide car mon fils est à bout, il se met à pleurer pour un rien, même à la maison. On voit sur son visage qu'il est triste. Il a tendance à devenir agressif envers ses petites soeurs qu'il adore pourtant. Il va de soit que je vais l'emmener consulter un psy car je pense qu'il n'est pas loin de la dépression. Ca fait un moment que je lui en parle mais jusque là il refusait d'y aller et tous les psy que j'ai contactés m'ont dit que si il n'était pas volontaire ça ne servirait à rien. Du coup, comme maintenant il est d'accord, je ne vais pas perdre de temps pour mettre ça en place. Mais ça ne règlera pas tout, hélas.

J'espère que vous pourrez m'aider...

P.S.: j'ai oublié de vous dire que j'ai RDV jeudi à 13h30 avec le directeur.

Merci de votre aide.

Par **arreeu**, le **05/11/2013** à **20:34**

bonsoir,

allez déposer PLAINTÉ auprès du commissariat

faites aussi un courrier relatant vos "dénonciations" des faits détaillés faits auprès du directeur et instit à l'inspection académique de votre région

voyez le cmp pour que votre enfant puisse voir un psy et discuter de son problème afin qu'il soit pris en charge rapidement pour éviter de pires dégâts

en avez vous parlé avec votre medecin traitant ?

faites tout le nécessaire rapidement

courage

Par **tralala63**, le **05/11/2013** à **21:03**

bonsoir et merci pour votre réponse rapide.

non, je n'en ai pas parlé avec mon médecin traitant. Je dois dire que je n'y ai même pas pensé.

en ce qui concerne mon fils, dès demain je m'occupe de prendre RDV avec un psy.

Pour ce qui est de porter plainte, j'y avais pensé aussi, mais je ne savais pas si ça pourrait apporter quelque chose. je vais attendre de voir comment se passe l'entretien de jeudi avec le directeur, et si je vois que ça ne donne rien, je me rendrai à la gendarmerie. Mais peut-être le fait d'évoquer cette éventualité lors de notre entrevue suffira à faire bouger les choses...

Quant à la lettre à l'inspection d'académie je m'en occuper dès demain également.

en tout cas je vous remercie une nouvelle fois pour vos conseils.Cordialement...

Par **Tisuisse**, le **05/11/2013** à **22:42**

Bonjour,

LR avec AR à l'Inspecteur d'Académie chargé de l'enseignement primaire avec copie

- à l'Inspecteur de circonscription,
- au directeur de l'école,
- aux associations de parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole,
- aux parents de l'élève violent,

en précisant que, sans réponse de leur part sous quinzaine, une plainte contre x, avec constitution de partie civile, pour faits de violence sera déposée directement auprès du procureur de la république.

Croyez moi, les choses vont bouger et très vite parce que l'EN n'aime pas du tout ce genre de situation. L'IA (Inspecteur d'Académie) va immédiatement diligenter une enquête interne, via l'inspecteur de circonscription et le directeur aura un rapport à faire sur ce problème. Vous avez tout intérêt à avoir des témoignages d'autres parents d'élèves sur ce gamin violent, afin d'étayer votre plainte. Si votre fils subit des coups, il est important de l'emmener aux urgences pédiatriques et vous faire faire un certificat médical.

Je sais que certains CM2 se prennent pour des caïds dans les écoles primaires mais ils oublient une chose : actuellement, ils sont les grands chez les petits mais l'an prochain, ils seront des petits chez les grands.

En attendant, il serait bien que le père de votre enfant (vous n'en parlez pas) prenne les choses en mains, qu'il aille chercher son fils à la sortie de l'école et qu'il prenne à part, le gamin violent, de façon ferme et décidé, et qu'il lui dise qu'il n'a pas intérêt à continuer s'il ne veut pas que lui, le papa, s'occupe de ses fesses. En général, cela fait de l'effet sur ce type de gamin parce qu'ils se sentent forts devant des faibles mais font dans leur culotte devant plus fort qu'eux.

Par **arreeu**, le **06/11/2013** à **08:16**

Déposez une plainte même avant de voir le directeur

Un gamin de ma région avait subi le racket Il s'est suicidé

N'attendez pas cette réaction de votre fils, réagissez de suite

Pensez à l'avenir de votre enfant qui dépend du présent

Par **Marion3**, le **09/11/2013** à **18:45**

Bonjour tralala63,

Les conseils de Tisuisse sont excellents, je ne peux que vous exhorter à les suivre.
Bon courage.

Cdt